ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique pénale

Question écrite n° 75380

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc ayant apprécié l'intérêt et l'importance des propositions de la mission d'information parlementaire, rendues publiques le 13 février 2002, à l'égard des animaux de compagnie, dont certaines sont « applicables à court terme », demande à Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, la suite qu'elle envisage de réserver à la proposition tendant au renforcement de la répression pénale, en assortissant le vol, le recel et la tromperie d'une circonstance aggravante dès lors que ces infractions se rapportent à un être sensible.

Données clés

Auteur : M. Bruno Bourg-Broc
Circonscription : Marne (4e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 75380
Rubrique : Droit pénal
Ministère interrogé : justice
Ministère attributaire : justice

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 15 avril 2002, page 1976